

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005  
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)  
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain  
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean  
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. LOTHaire Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude  
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. PONS Henri à M. QUERON Robert  
M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Appel d'offres ouvert - Restructuration de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Contrôle technique - Autorisation de signer le marché**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux a été livré en 1979. Il est nécessaire aujourd'hui de procéder au changement ou la mise aux normes de ses équipements techniques, au réaménagement des locaux pour les rendre fonctionnels aux usagers actuels et à l'organisation des services, ainsi qu'à une mise aux normes au regard de la réglementation incendie.

A cet effet, un dossier d'appel d'offres pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'opération de restructuration de l'Hôtel de la CUB a reçu l'aval du Conseil de Communauté par délibération n°2004/0603 du 24 septembre 2004.

A l'issue de cette autorisation et toujours dans le cadre de la même opération, un contrôleur technique doit être missionné pour garantir le maître d'ouvrage de la fiabilité, de la conformité et de la pérennité des ouvrages mis en œuvre.

A ces fins, les services communautaires ont établi un dossier d'appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 et 71.1 du code des marchés publics, en vue de la dévolution des prestations décrites ci-dessus (dossier consultable par les conseillers communautaires à la direction centrale des achats et marchés, 13<sup>ème</sup> étage).

La mission du contrôleur technique se décompose comme suit :

**MISSIONS DE BASE**

- L Solidarité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
- S Sécurité des personnes dans les constructions

**MISSIONS COMPLEMENTAIRES**

- F Fonctionnement des installations
- Th Isolation thermique et économies d'énergie

Hand Accessibilité des constructions pour les personnes handicapées  
LE Solidité des existants  
GTB Gestion technique du bâtiment  
ENV Environnement  
HYS Hygiène et santé dans les bâtiments

La durée du marché est de huit ans et le montant de la prestation est de 268 200 € H.T.

Le financement s'effectuera sur les crédits prévus au budget principal : chapitre 23 – article 2313 – fonction O200 – CRB AA20 – programme GB00.

La commission d'appel d'offres en sa séance du 7 septembre 2005 a attribué le marché à la société « Bureau Veritas ».

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- A signer le marché à intervenir avec la société « BUREAU VERITAS » pour un montant de 268 200 € H.T conformément à l'acte d'engagement.
- A signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 DÉCEMBRE 2005

M. ODETTE EYSSAUTIER

